

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 42198

présenté par

M. Corbière, Mme Autain, Mme Taurine, M. Bernalicis, M. Coquerel, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
M. Ratenon, Mme Ressiguiet, Mme Rubin et M. Ruffin

à l'amendement n° 23971 de M. Vallaud

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 4, après le mot :

« leur »

insérer le mot :

« grande ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Nous souhaitons appuyer fortement sur la grande pénibilité subie par des milliers de travailleurs, et que cette réforme néglige.